



Conduite à tenir en cas d'accident sur les lieux de travail - Formation e-learning



Objectifs APTITUDES & COMPETENCES

Maîtriser les réflexes des premiers secours

Compétences visées

- Connaître l'importance du rôle du premier témoin
- Savoir intervenir efficacement en attendant l'arrivée des premiers secours ou des secouristes du travail



PUBLIC

Tout public n'ayant pas de connaissance particulière face à une victime



MODALITES

• Durée

Théorie e-learning : 0 h 20 (durée moyenne variable en fonction du mode d'utilisation et du profil du stagiaire)

• Nombre de participants : 1 participants maximum et 0 participant minimum

• Type d'action : Formations en FOAD uniquement



PRÉ-REQUIS

A• Disposer d'un poste de travail permettant l'utilisation du module dans les meilleures conditions détaillées dans l'annexe A jointe à ce document

Textes officiels

- ERP : Arrêté du 25 juin 1980.
- Incendie : Articles R. 4141-17, R. 4227-28, R. 4227-38, R. 4227-39 du Code du Travail.
- Formation à la sécurité : Articles L. 4141-2, R. 4141-3 et R. 4141-13 du Code du Travail.
- Recommandation : Règle APSAD R6.

Formacode :
42878

Programme F SecCondAccW FOAD - Edition du 13-12-2023
Fiche programme conforme à l'article L6353-1 du code du travail

Programme détaillé de la formation

Partie 1 : Formation

Chapitre 1 : La chaîne des secours

La chaîne des secours

Les services de secours

Chapitre 2 : Le secours en entreprise

L'organisation des secours en entreprise

Le sauveteur secouriste du travail

Chapitre 3 : Le rôle du premier témoin

Le rôle du premier témoin

Alerter

Protéger

Secourir dans la limite de ses capacités

Partie 2 : Évaluation

À l'issue de la formation, l'apprenant est évalué. L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées. Un test de positionnement des connaissances - proposé avant la formation - peut également compléter ce module.

Moyens d'encadrement

Organisme de formation déclaré à la DREETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.

Moyens pédagogiques

- Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Module E-learning composé d'une partie formation et d'une partie évaluation des connaissances
- Notre formule E-learning comprend un tutorat de connexion et de gestion administrative.

Moyens techniques

- Le stagiaire doit disposer d'un poste de travail conforme aux prérequis détaillés dans l'annexe A ci-jointe.

Évaluation

- L'évaluation des acquis du stagiaire est réalisée en fin de parcours

Délai d'accès

- En inter, les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation (sous réserve de places disponibles) et en intra, nous sommes en mesure de répondre de manière très réactive (en 48h selon disponibilité).

